

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA DOMBES**

Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
16	10	13 (3 pouvoirs)

Séance du 13 octobre 2022

Date de la convocation

06 octobre 2022

Date d'affichage

06 octobre 2022L'an deux mille vingt-deux, **le treize octobre, à 8 heures 30 minutes,**

le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 06 octobre 2022 de la Présidente Mme Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon sur Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :

Jean-Pierre	GRANGE	BANEINS
Michel	JACQUARD	CHATILLON SUR CHALARONNE
Stephen	GAUTIER	CONDEISSIAT
Émilie	FLEURY	MIONNAY
Ludovic	LOREAU	SAINT ANDRE DE CORCY
Evelyne	ESCRIVA	SAINT ANDRE DE CORCY
Christophe	MONIER	SAINT GERMAIN SUR RENON
Jean-Paul	COURRIER	SAINT NIZIER LE DESERT
Isabelle	DUBOIS	VILLARS LES DOMBES
François	MARECHAL	VILLARS LES DOMBES

Objet de la délibération
n° D2022_10_10_218

**Approbation de l'avenant n°2 au
marché de maîtrise d'œuvre pour
l'extension de la maison médicale
de Chalamont**

Absents :

Fabienne	BAS-DESFARGES	Excusée
Patrick	MATHIAS	Excusé
Philippe	POTTIER	Pouvoir à Mme Isabelle DUBOIS
Dominique	PETRONE	Pouvoir à M. Christophe MONIER
Audrey	CHEVALIER	Pouvoir à Mme Emilie FLEURY
Gérard	BRANCHY	Excusé

Secrétaire de séance élu : **Christophe MONIER.**

Rapporteur : Isabelle DUBOIS

La Communauté de Communes de la Dombes a organisé une mise en concurrence en procédure adaptée, préalable la conclusion d'un marché public relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pur l'extension et le réaménagement de la maison médicale de Chalamont.

Et que par décision n°9/2019 du 2 août 2019 (notification du marché public : 02/08/2021), le groupement conjoint ESCALE ARCHITECTES (mandat solidaire) / Marine PECHOUX Economiste / BETICS/ LBI a été attributaire du marché pour une rémunération globale forfaitaire et définitive de 50 134,00 € HT € HT ; 60 160,80 € TTC (cf. Avenant n°1).

En raison de la prolongation du délai global d'exécution du marché d'extension de la maison de santé, la poursuite des missions DET et OPC s'avèrent nécessaire. Pour ce faire, le maître d'œuvre a sollicité un avenant pour la poursuite des missions. Les parties (MOA et MOE) se sont donc rapprochées afin de définir les modalités.

Le montant de l'avenant est : 2 740 € HT ; 3 288 € TTC

Nouveau montant du marché public : 52 874 € HT ; 63 448,8 € TTC

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre,
- D'autoriser Madame la Présidente à le signer.

Le Bureau

après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à le signer.

Ainsi fait et délibéré, le 13 octobre 2022

La Présidente de la Communauté de

Communes de la Dombes,

Isabelle DUBOIS





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 02¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes de la Dombes
100 Avenue Maréchal Foch
01400 CHATILLON SUR CHLARONNE

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ESCALE ARCHITECTES
37 rue Sébastien Gryphe
69007 LYON

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la Maison de Santé de Chalamont

■ **Date de la notification du marché public :** 02/08/2021

■ **Durée d'exécution du marché public :**12.....mois ou jours.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 39 190 €
- Montant TTC : 47 028 €
-

■ **Montant de l'avenant n°1 en date du 20/12/2021 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 10 944.00 €
- Montant TTC : 13 132.80 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 50 134.00 €
- Montant TTC : 60 160.80 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'avenant vise la poursuite des missions DET et OPC (suivi du chantier) en raison de la prolongation du délai global d'exécution.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2740 €
- Montant TTC : 3288 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 34,91 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 52 874 €
- Montant TTC : 63 448,8 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)